

Avant-propos

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **58 (1963)**

Heft 3-fr

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Avant-propos

Le présent cahier, qui parviendra à nos membres au début de l'an 1964, marque une date, ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire et le devenir de notre ligue. Sans rien renier de notre passé helvétique, nous jetons des ponts vers les pays voisins.

Le premier article a pour auteur M. André Beerli, professeur d'histoire de l'art à l'Ecole d'architecture de Genève, bien connu par ses publications scientifiques et ses guides consacrés à la *Suisse inconnue*. Il a pour origine un rapport d'expert que M. Beerli a présenté naguère à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. Tant le texte que la riche illustration familiariseront le lecteur avec les problèmes de la protection des sites et des ensembles monumentaux, tels qu'ils se posent aujourd'hui partout dans les pays européens.

Les menaces qui pèsent sur les trésors architecturaux de ces pays ont décidé le Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe à mettre à son programme la sauvegarde et la mise en valeur des sites et ensembles historiques et artistiques.

L'exposé de M. Beerli, que nous remercions ici vivement, fait voir quels sont les problèmes et indique les voies et moyens de l'œuvre de sauvegarde.

A la suite du premier article, nous rendons compte d'un événement de grande portée: la constitution d'une fédération internationale des associations privées (c'est-à-dire non officielles) se vouant à la défense des monuments et des sites.

Nous osons croire que nos lecteurs ne nous désapprouveront pas, quand ils nous verront, peu après l'adhésion de la Suisse au Conseil de l'Europe, chercher le contact en dehors de nos frontières pour une cause qui unit notre ligue à des organismes et des associations à but analogue dans tous les pays d'ancienne culture occidentale.

Réd.

La défense et la mise en valeur des sites et ensembles monumentaux, un problème européen

Un faux dilemme: progrès ou immobilisme

Bien que fortement peuplé et industrialisé, notre pays offre encore – et c'est un miracle! – de très nombreux exemples de ces sites ou ensembles monumentaux dont nous admirons la silhouette dans les fonds des tableaux de vieux maîtres. Songeons à Tourbillon et à Valère, aux tours de Lucerne, à Stein sur le Rhin, à Werdenberg massé auprès de son château et de son étang, à nos bourgades fortifiées, à tant de villages bâtis avec art, et merveilleusement campés dans le paysage!

La vision de la menace qui pèse sur ce patrimoine, elle se présente avec une terrible évidence à un voyageur qui examine avec quelque attention le tableau qui défile devant la vitre de son wagon de chemin de fer pendant une traversée du Plateau suisse. Encore une génération d'entreprises chaotiques, d'interventions brutales, de dispersion d'habitations individuelles, et nous aurons une seule banlieue illimitée du Léman jusqu'au Rhin. Les beautés naturelles auront été effacées en même temps que l'héritage culturel.

Ce processus dévastateur, certes, rencontre des résistances. Mais le problème est-il toujours posé avec clairvoyance? Devons-nous accepter les données immédiates, polémiques, journalistiques d'un combat qui se livre chaque jour sur le plan provincial ou local entre intérêts privés à courte vue et intérêts